PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Affaire suivie par :
Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36
Romaric MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23
Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 06/11/2023

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France
PJ : Bulletin du 29/10/2023 au 05/11/2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

• la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;

• la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;

• la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html
Données rivières en ligne : http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php
Données nappes en ligne : http://ades.eaufrance.fr/

2023

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

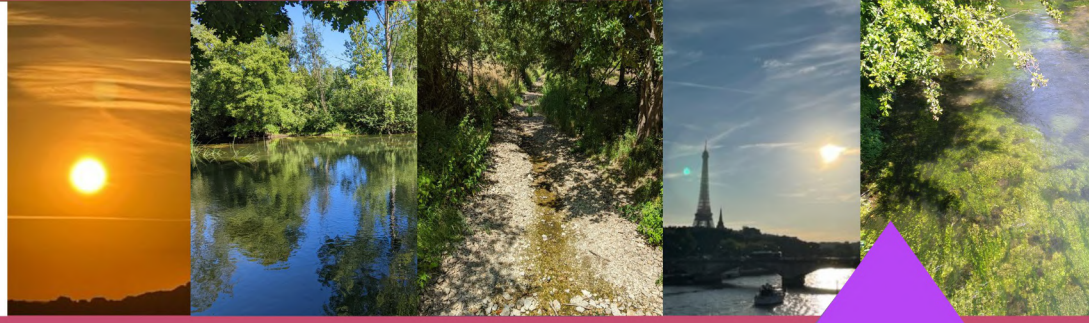

Bulletin de suivi de l'étiage
Région Île-de-France

N°37

édité le 06/11/2023

Du 29 octobre au 05 novembre 2023

Synthèse

Les précipitations depuis la fin octobre ont permis aux débits de remonter significativement. Par conséquent, une très grande majorité des stations est sortie de l'étiage. Seule 2 stations sont encore en vigilance sur la période : Diant [Lavoir de Cornoy] et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
La majorité des points de suivi des nappes d'Île-de-France présente une tendance à la hausse. L'incidence sur la situation des nappes n'est toutefois pas immédiate, les franchissements de seuils étant identiques à la semaine dernière selon les données disponibles.
La semaine à venir s'annonce encore légèrement humide, les Qm3J devraient continuer de monter dans l'ensemble.
La situation étant favorable, il n'est pas prévu de bulletin d'étiage pour les prochaines semaines. Concernant les rivières ou encore les nappes, vous pourrez toujours retrouver de l'information à partir de chaque 10 du mois dans le Bulletin de Situation Hydrologique : https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dernier-bulletin-hydrologique-en-region-ile-de-a124.html .

Grandes rivières

À la faveur de précipitations globalement faibles mais régulières sur notre bassin, la majorité des débits des grandes rivières sont à la hausse sur la période. Plus aucune station n'est en étiage.
Un temps encore pluvieux est prévu cette semaine, la situation devrait rester inchangée.

Sur **7** stations, on compte :

- **0** station en **vigilance**.
- **0** station en **alerte**.
- **0** station en **alerte renforcée**.
- **0** station en **crise**.

Petites rivières

Les débits des petites rivières ont connu une hausse significative cette semaine. En effet les pluies ont permis à de nombreuses stations de sortir de l'étiage. Deux stations restent toutefois en étiage sur la période et une seule (Pont-sur-Vanne) l'est encore le jour de la rédaction de ce bulletin.
Un temps perturbé est encore annoncé cette semaine, la situation ne devrait guère évoluer.

Sur **28** stations, on compte :

- **2** stations en **vigilance** : Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Pont-su-Vanne sur la Vanne.
- **0** station en **alerte**.
- **0** station en **alerte renforcée**.
- **0** station en **crise**.

Situation des nappes

En cette fin d'étiage, le niveau des nappes est au plus bas. 2 points sont en crise, 1 en alerte renforcée et au moins 2 en alerte. Les données sont momentanément indisponibles à Buhy (95). Le niveau des nappes remontera progressivement en période de recharge, période qui a débuté pour certains points. Le mois d'octobre a en effet été pluvieux (+50 % par rapport aux normales en Île-de-France) et le début du mois de novembre cumule entre 15 et 20 mm de précipitations. L'évapo-transpiration récente est inférieure aux pluies, ce qui permet à ces dernières de s'infiltrer dans le sous-sol et de recharger les nappes sur les zones les plus propices.

Sur **7** piézomètres, on compte :

- **0** piézomètre en **vigilance**.
- **2** piézomètres en **alerte** : Saint-Martin-Chennetron et Escrones.
- **1** piézomètre en **alerte renforcée** : Mareil-le-Guyon.
- **2** piézomètres en **crise** : Théméricourt et Bréval.

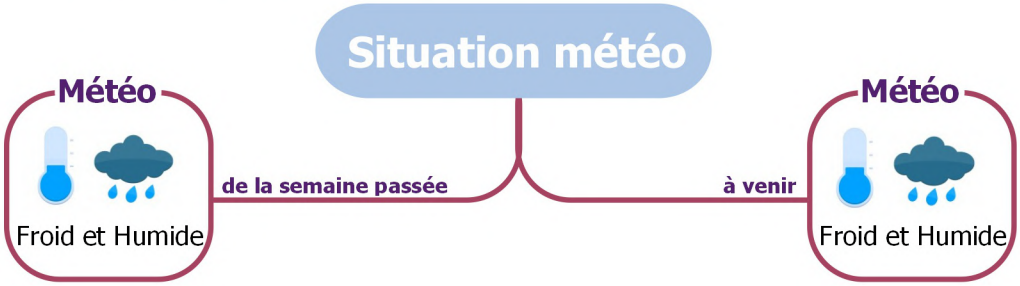

Bilan synthétique de la semaine passée

Débits : Hausse

Nappes : Remplissage

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Férolles-Atilly [La Jonchère]
- Blandy-les-Tours
- Courtomer [Paradis]
- Ballancourt
- Nesles-la-Vallée
- Viarmes [Moulin de Bertinval]

QR code du bulletin

SOMMAIRE

Situation des rivières p.3

Carte de suivi de l'étiage p.3
Débits des rivières p.4
Evolution des débits journaliers p.5
Bilan annuel des bulletins p.7

Situation des nappes p.8

Etat des piézomètres p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique p.8
Evolution des piézomètres p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage
Situation du 06/11/2023

Etat de criticité de la situation d'étiage

Stations_Etiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s) V	A	AR	C	Qm3J (m³/s) N°35 (15/10)	N°36 (22/10)	N°37 (29/10 – 05/11)	Tendance	Indice de confiance
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	43	53	**95** le 29/10/23	↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	31	45	**115** le 29/10/23	↗	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	62 c	75	**125** le 29/10/23	↗	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	66	87	**159** le 29/10/23	↗	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	97	134	**241** le 29/10/23	↗	
Seine	Vernon	170	131	113	100	165	226	**405** le 29/10/23	↗	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	14	23	**38** le 29/10/23	↗	
Petites rivières :										
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,33 c	0,39 c	**0,37** le 02/11/23	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,28	1,37 c	**1,63** le 29/10/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,38	0,65	**1,09** le 02/11/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	5,6	6,4	**7,6** le 03/11/23	↗	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	2,4	2,6	**3,8** le 31/10/23	↗	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	4,7	5,5 c	**6,5** le 03/11/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,8	2,2	**4,8** le 03/11/23	↗	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	0,84 c	0,87 c	**0,96** le 01/11/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	4,6	7,2	**14,1** le 29/10/23	↗	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,15	0,20	**0,43** le 29/10/23	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,48	0,80	**0,97** le 02/11/23	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,07	1,60	**1,78** le 02/11/23	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,13	0,21	**0,25** le 02/11/23	↗	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,4	3,5	**4,2** le 02/11/23	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,18	0,19	**0,26** le 29/10/23	↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,28	0,33	**0,92** le 03/11/23	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,66	0,93	**2,76** le 03/11/23	↗	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,18	0,34	**0,50** le 02/11/23	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,015	0,139	**0,177** le 02/11/23	↗	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,007	0,038	**0,943** le 04/11/23	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,29	0,38	**0,41** le 02/11/23	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,78	0,97	**1,58** le 03/11/23	↗	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,28	0,36	**0,45** le 03/11/23	↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	2,2	2,6	**3,5** le 29/10/23	↗	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,11	1,24	**2,06** le 29/10/23	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,029	0,335	**3,535** le 04/11/23	↗	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,093	0,150	**0,198** le 02/11/23	↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,52	1,23	**1,46** le 02/11/23	→	

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
(*) station gérée par la DREAL Normandie
(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

/ Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en grantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Tendance à venir :
- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : http://www.hydro.eaufrance.fr.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

La Vanne à Pont-sur-Vanne

État : V — Qm3J : 3.5 m³/s

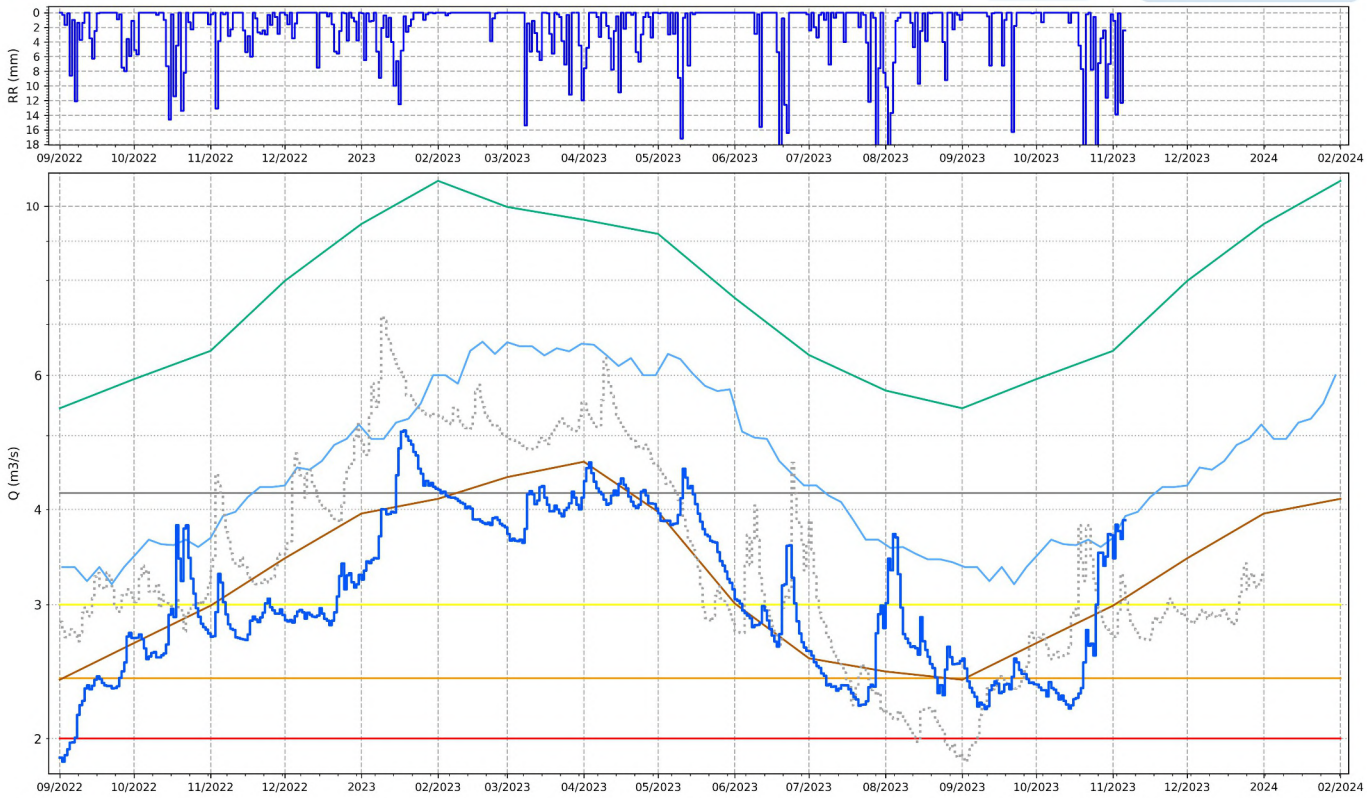

Commentaire : Malgré les pluies, la Vanne à Pont-sur-Vanne est toujours en vigilance à ce jour. Les débits devraient être à la légère hausse voire rester stables les prochains jours. La station pourrait se maintenir en étiage encore quelques temps.

L'Orvanne à Diant [Lavoir de Cornoy]

État : V — Qm3J : 0.26 m³/s

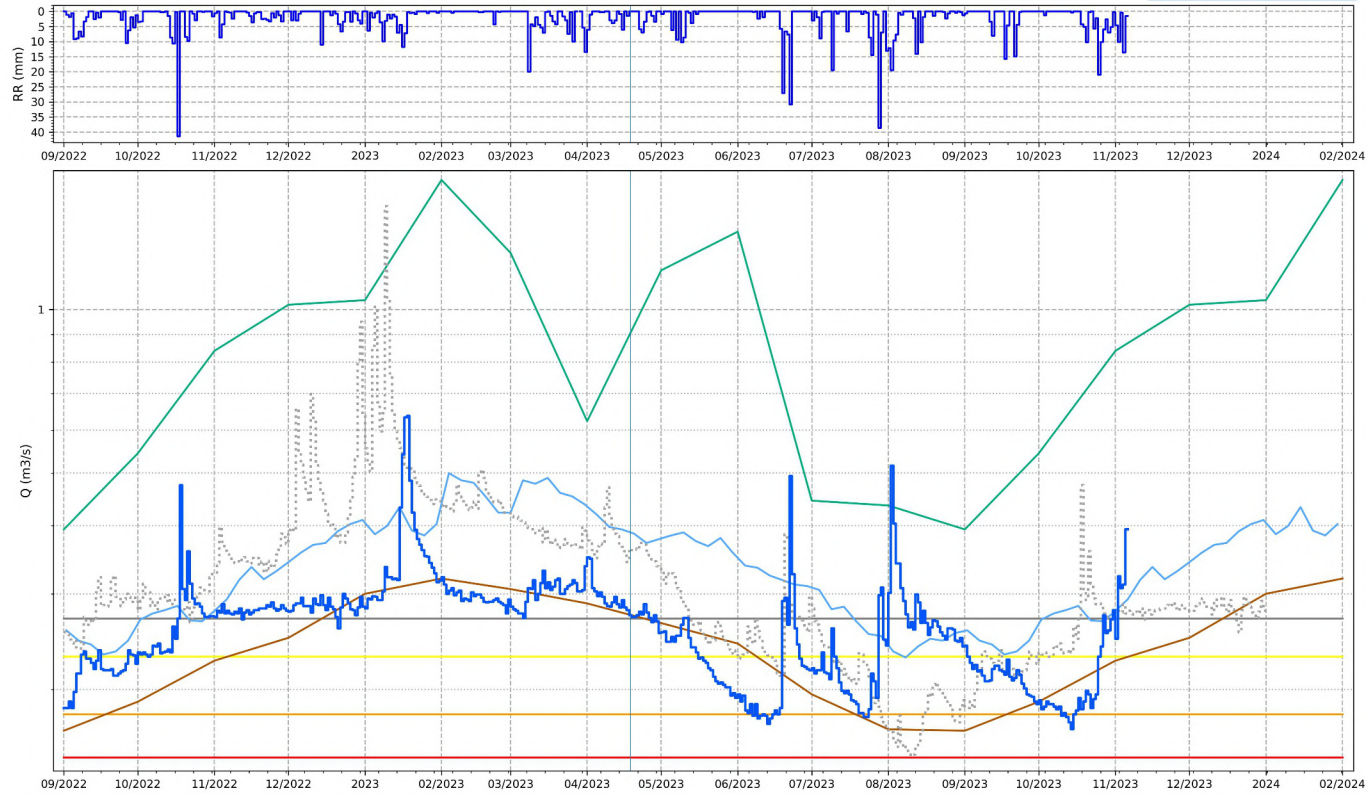

Commentaire : La station de Diant [Lavoir de Cornoy] était encore en vigilance en début de période. Ensuite, grâce aux pluies, elle est sortie de l'étiage tout début novembre. Le temps encore humide des prochains jours devrait permettre aux débits de se maintenir légèrement au-dessus du seuil de vigilance.

Le Petit Morin à Montmirail

État : / — Qm3J : 0.92 m^3/s

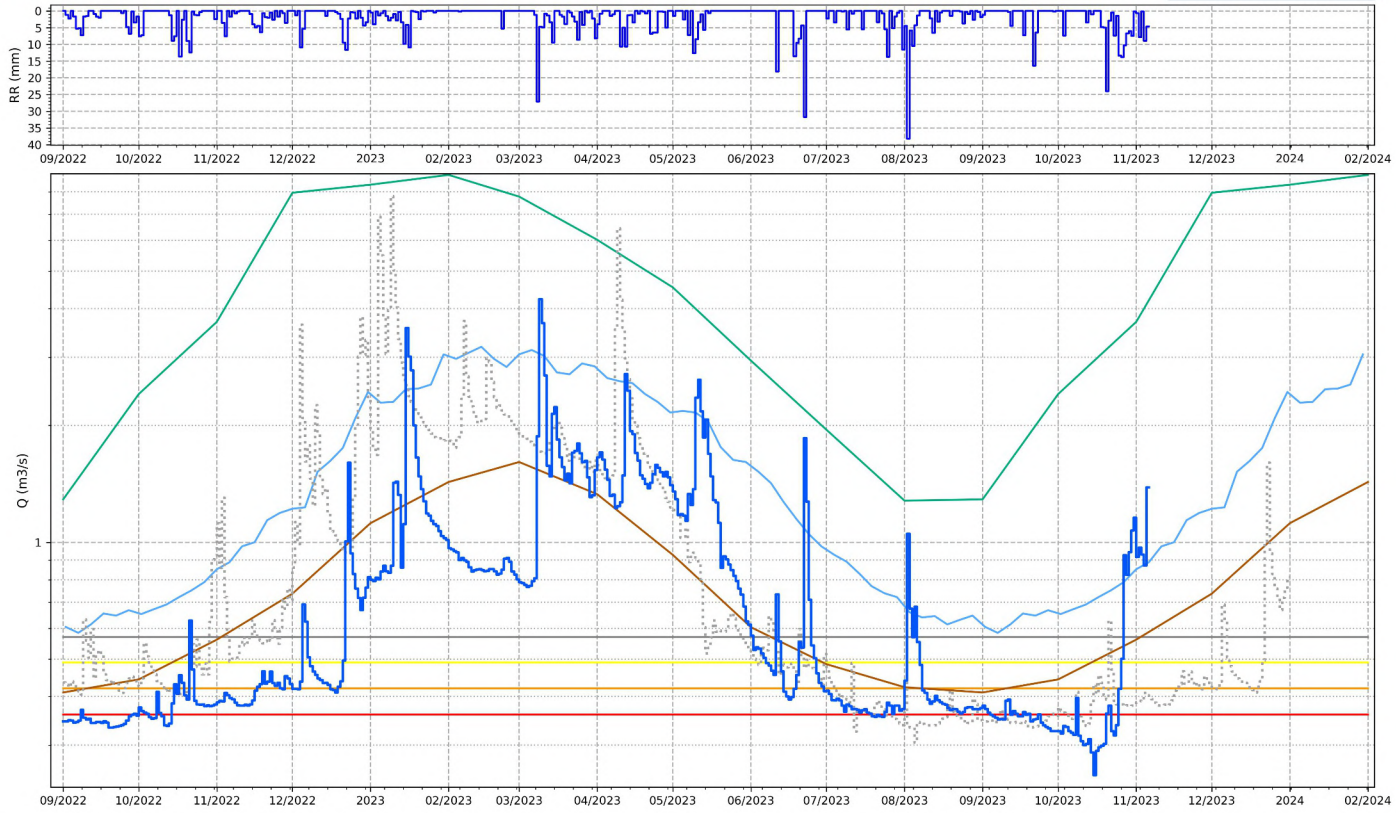

Commentaire : Le Petit Morin à Montmirail qui était encore en crise au précédent bulletin est sortie rapidement de l'étiage fin octobre grâce à des pluies régulières. Les débits se situent actuellement au-dessus de la médiane mensuelle. Le temps humide à venir devrait permettre aux débits de se maintenir au-dessus des seuils.

L'Yonne à Pont-sur-Yonne

État : / — Qm3J : 38 m^3/s

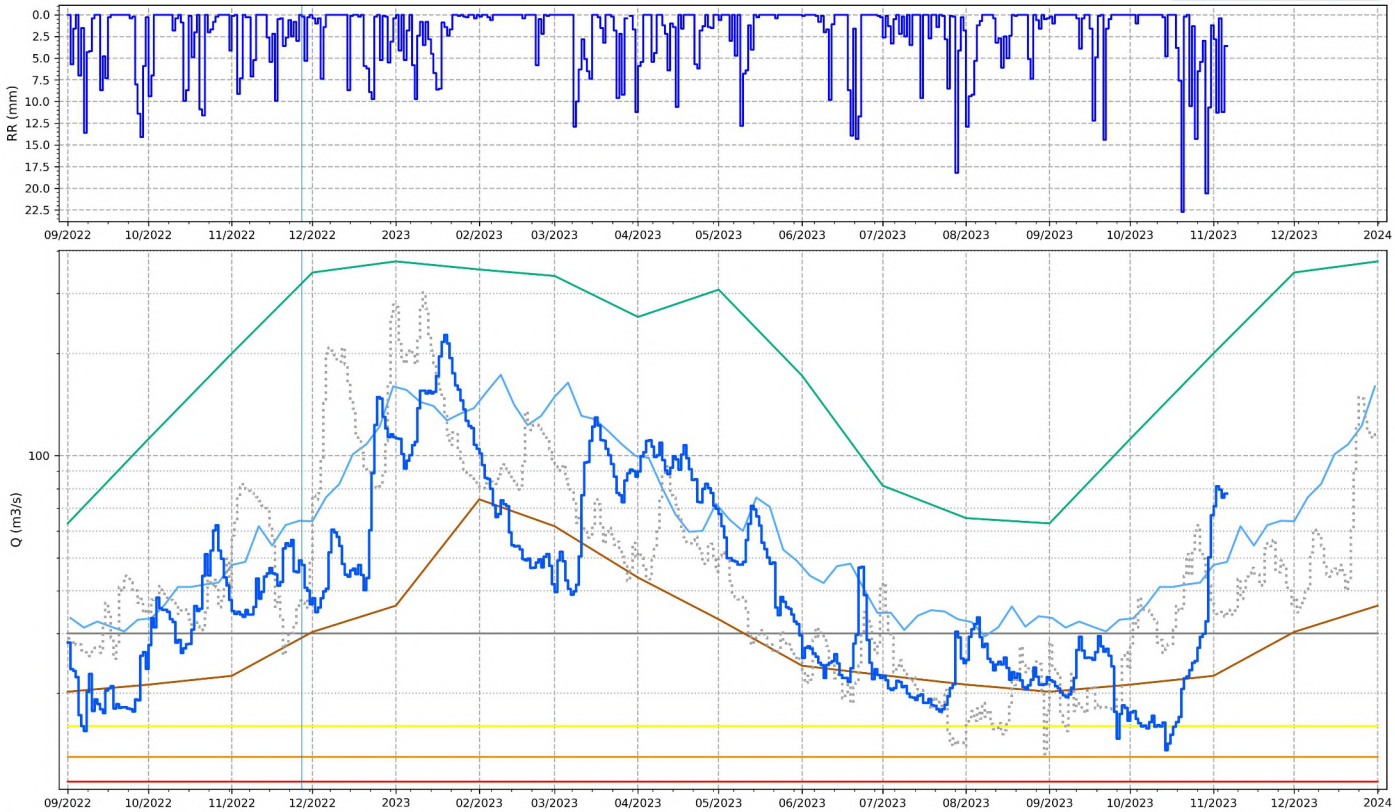

Commentaire : Alors qu'elle battait des records mensuels mi-octobre, l'Yonne à Pont-sur-Yonne a vu ses débits augmenter avec les précipitations de la semaine passée. Ils se situent même au-dessus de la médiane mensuelle. La station n'est plus en étiage.

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2023

	Station	Seuils (m³/s) V	A	AR	C	Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage …	N°17 c 19/06	N°18 c 26/06	N°19 c 03/07	N°20 c 10/07	N°21 c 17/07	N°22 c 24/07	N°23 c 31/07	N°24 c 07/08	N°25 c 16/08	N°26 c 21/08	N°27 c 28/08	N°28 c 04/09	N°29 c 11/09	N°30 c 18/09	N°31 c 25/09	N°32 c 02/10	N°33 c 09/10	N°34 c 16/10	N°35 c 23/10	N°36 c 30/10	N°37 06/11	…	MIN de la saison	Nb de bulletins en V	A	AR	C
Grandes rivières :																																
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	…	30		32	32	31	32																…	30 le 02/06/23	7			
Oise	Creil	32	25	20	17	…					30	26	25											29	31			…	25 le 23/07/23	4	1		
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	…	45	46	52		55	56	57															…	45 le 17/06/23	7			
	Alfortville	64	48	41	36	…				61	54	50	51															…	50 le 18/07/23	5			
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	…																						…					
	Vernon	170	131	113	100	…	150		161	157	140	130	142												165			…	130 le 18/07/23	7	1		
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	…	22	22	22	21	19	18	18	25	24	22	21	21	20	23	26	17	16	15	14	23		…	14 le 15/10/23	19	3		
Petites rivières :																																
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	…					0,30	0,31				0,30	0,29	0,30	0,27	0,29			0,29	0,28	0,00			…	0,27 le 09/09/23	9	1		
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	…	1,16	1,14		1,08	1,01	1,25													1,28			…	1,01 le 13/07/23	11			
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	…	0,28	0,37		0,36	0,34	0,28	0,30		0,31	0,35	0,34	0,36	0,31	0,31		0,35	0,35	0,34				…	0,28 le 15/06/23	11	4	2	
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	…	5,4	5,3		5,3	5,4	5,0	5,1				5,5		5,4	5,3								…	5,0 le 20/07/23	11			
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	…	2,4	2,4		2,2	2,1	2,0	2,2		2,4	2,2	2,3	2,4	2,3	2,2	2,4			2,4	2,4				…	2,0 le 17/07/23	16			
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	…	4,7	4,8		4,6	4,4	4,2	4,3	4,7	4,7	4,7	4,6	4,8	4,6	4,6	5,0	4,9	4,7	4,7	4,7			…	4,2 le 22/07/23	19			
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	…	2,1	2,3		2,1	2,0	2,0	2,0	2,2	2,4	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	2,2		…	1,8 le 16/10/23	8	7	9	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	…																						…	0,63 le 10/06/24		1		
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	…	5,1	5,2			4,6	3,3	3,6				5,2	5,3	3,8	3,8	5,1	4,8	4,9	4,6	4,6			…	3,3 le 21/07/23	12	2		
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	…	0,16	0,17	0,21	0,20	0,19	0,18	0,15	0,23	0,23	0,26	0,21	0,19	0,16	0,15	0,17	0,18	0,17	0,15	0,15	0,20		…	0,15 le 23/07/23	6	10	9	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	…				0,43	0,40	0,42																…	0,40 le 14/07/23	3			
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	…	1,00		0,86	0,83	0,77	0,78	0,93		0,94	0,95	0,94	0,95	0,92	0,92		1,03	1,04	1,01	1,07			…	0,77 le 14/07/23	12	2	2	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	…	0,13	0,16	0,12	0,13	0,12	0,11	0,12		0,16	0,15	0,14	0,14	0,12	0,12	0,15	0,14	0,14	0,13	0,13			…	0,11 le 19/07/23	10	5	5	1
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	…	1,3		1,4	1,4	1,1	1,1	1,3				1,5	1,4	1,1	1,1		1,5	1,4	1,4	1,4			…	1,1 le 10/09/23	4	8	4	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	…	0,19	0,24	0,22	0,21	0,20	0,18	0,18	0,26	0,26	0,24	0,25	0,23	0,21	0,21	0,22	0,18	0,18	0,17	0,18	0,19	0,26	…	0,17 le 13/10/23	11	13	6	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	…	0,40	0,43	0,45	0,38	0,37	0,36	0,36	0,37	0,39	0,37	0,36	0,37	0,35	0,36	0,35	0,34	0,32	0,30	0,28	0,33		…	0,28 le 15/10/23	1	3	7	11
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	…				0,86	0,84	0,78	0,78	0,87		0,84	0,84	0,84	0,71	0,71	0,76	0,75	0,75	0,76	0,66			…	0,66 le 16/10/23	12	3		
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	…	0,17	0,21	0,16	0,16	0,13	0,13	0,14	0,21	0,20	0,22	0,20	0,18	0,15	0,15	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18			…	0,13 le 16/07/23	8	5	3	5
Réveillon	Férolles-Attilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	…	0,014		0,014	0,014	0,013	0,012	0,013		0,026	0,023	0,018	0,018	0,013	0,013	0,031	0,021	0,019	0,016	0,015			…	0,012 le 20/07/23	7	5	8	1
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	…	0,000	0,005	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000										0,008	0,006	0,007			…	0,000 le 23/07/23		4		8
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	…	0,25	0,24	0,22	0,24	0,24	0,23	0,24	0,27	0,28	0,26	0,26	0,29	0,26	0,25	0,33	0,31	0,29	0,29	0,29			…	0,22 le 27/06/23	9	7	5	1
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	…	0,75			0,68	0,62	0,61	0,65	0,71	0,74	0,67	0,64	0,68	0,59	0,59	0,69	0,71	0,68	0,71	0,78			…	0,59 le 09/09/23	14	3		
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	…	0,28	0,30		0,30	0,27	0,26	0,27		0,31	0,29	0,27	0,26	0,23	0,23	0,26	0,27	0,27	0,27	0,28			…	0,23 le 10/09/23	15	4	2	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	…	2,7	2,7	2,5	2,3	2,3	2,2	2,2	2,8	2,6	2,5	2,3	2,4	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,6	3,5	…	2,2 le 22/07/23	15	9	13	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	…																						…					
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	…																	0,033	0,030	0,029			…	0,029 le 15/10/23		3		
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	…	0,086			0,080	0,070	0,069	0,092			0,080	0,079	0,081	0,071	0,071			0,092	0,091	0,093			…	0,069 le 19/07/23	9	6	2	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	…					0,34	0,31				0,40	0,36	0,41		0,41								…	0,31 le 22/07/23	5	1		
	V					…	13	13	13	13	18	12	12	8	13	15	16	12	6	8	10	12	11	12	11	2	2	…	287				
	A					…	6	2	6	7	3	7	5	2	2	4	4	7	7	6	2	2	6	7	7	3	0	…	111				
	AR					…	5	2	3	5	8	7	6	1	1	1	2	3	7	7	3	3	4	4	5	0	0	…	77				
	C					…	1	1	2	1	2	5	3	0	0	0	1	0	2	2	1	1	1	1	1	1	0	…	27				
	TOTAL / 35						25	18	24	26	31	31	26	11	16	20	23	22	22	23	16	18	22	24	24	6	2		502				

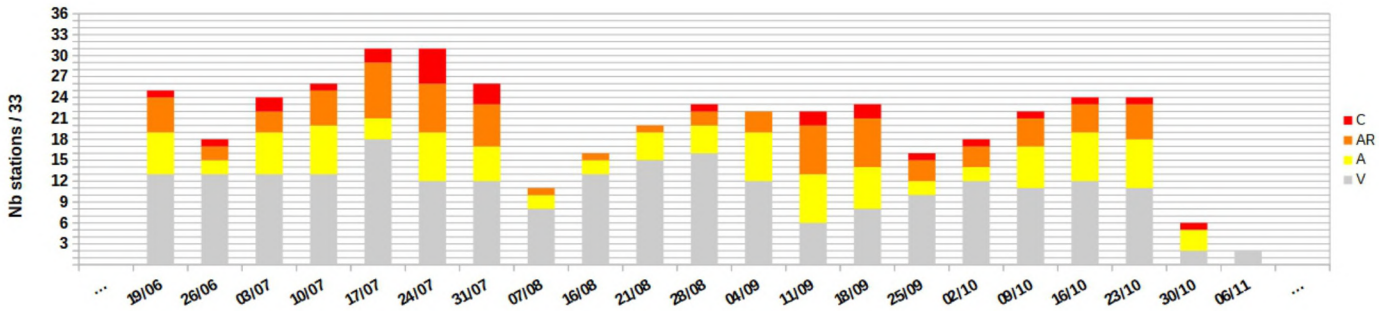

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

Situation des nappes

Etat des piézomètres

Tableau des tendances

En semaine 44, 4 points de suivi sont en hausse et 3 sont stables, notamment à Ecrosnes qui dépassé récemment son seuil d'alerte. L'inertie de la nappe de Beauce implique en effet une réaction lente des tendances de la nappe. Le point de suivi à Buhy ne dispose pas de données suffisantes.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m) V	A	AR	C	N°35 Semaine 42 (15/10)	N°36 Semaine 43 (22/10)	N°37 Semaine 44 (29/10)	Tendance récente (05/11)
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	43,73			Hausse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	61,40	61,48	61,74	Hausse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	111,28	111,28	111,41	Hausse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	74,49	74,50	74,50	Stable
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,29	49,31	49,30	Stable
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	124,10	124,06	124,12	Hausse
Craie sous calcaires de Beauce	Ecrosnes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,33	136,23	136,20	Stable

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

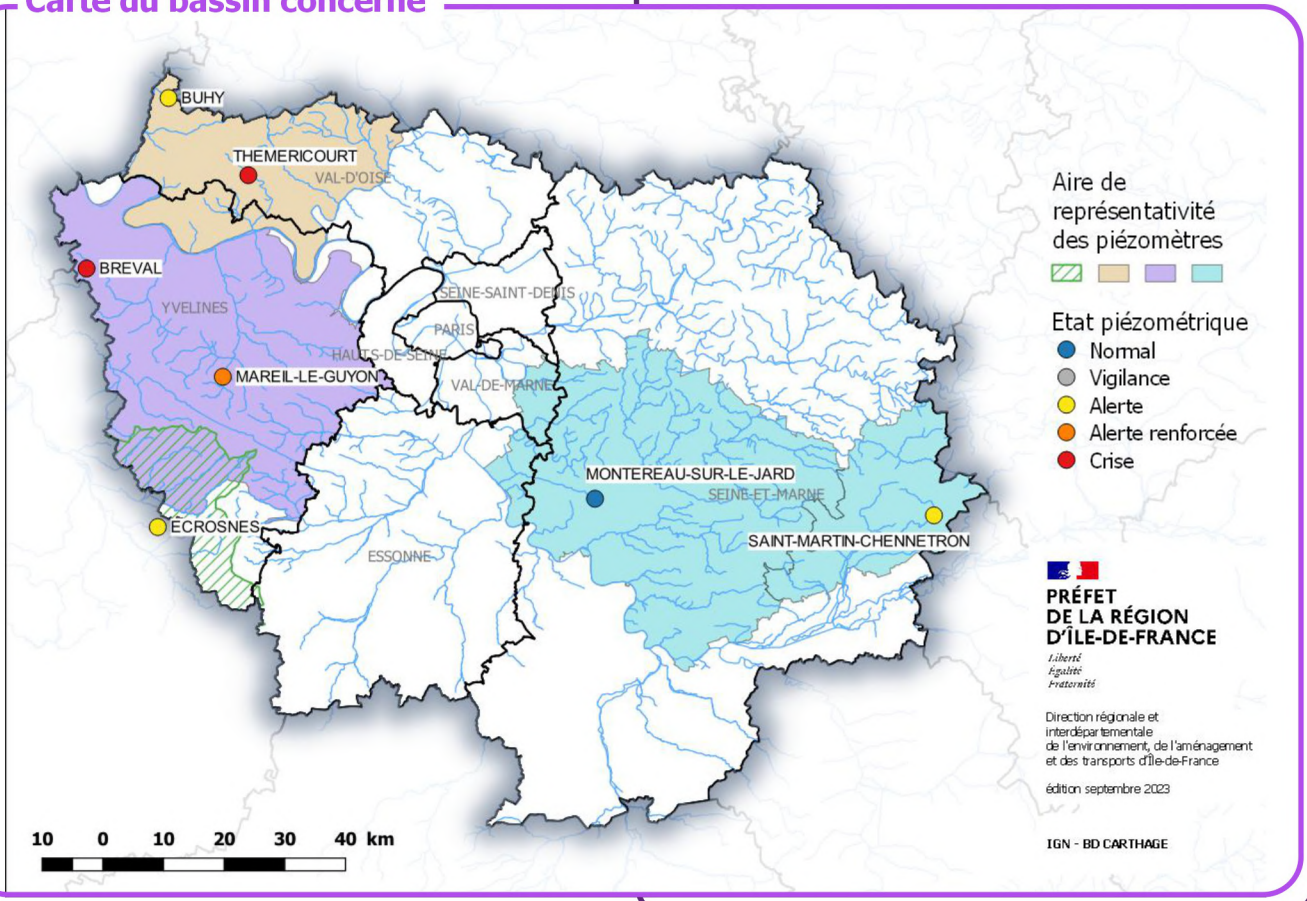

Nappe de la craie du Vexin Français

À Théméricourt, le niveau récent est à 61,95 m NGF, soit proche du seuil de crise. Le niveau à Buhy est probablement au-dessus du seuil d'alerte.

Buhy

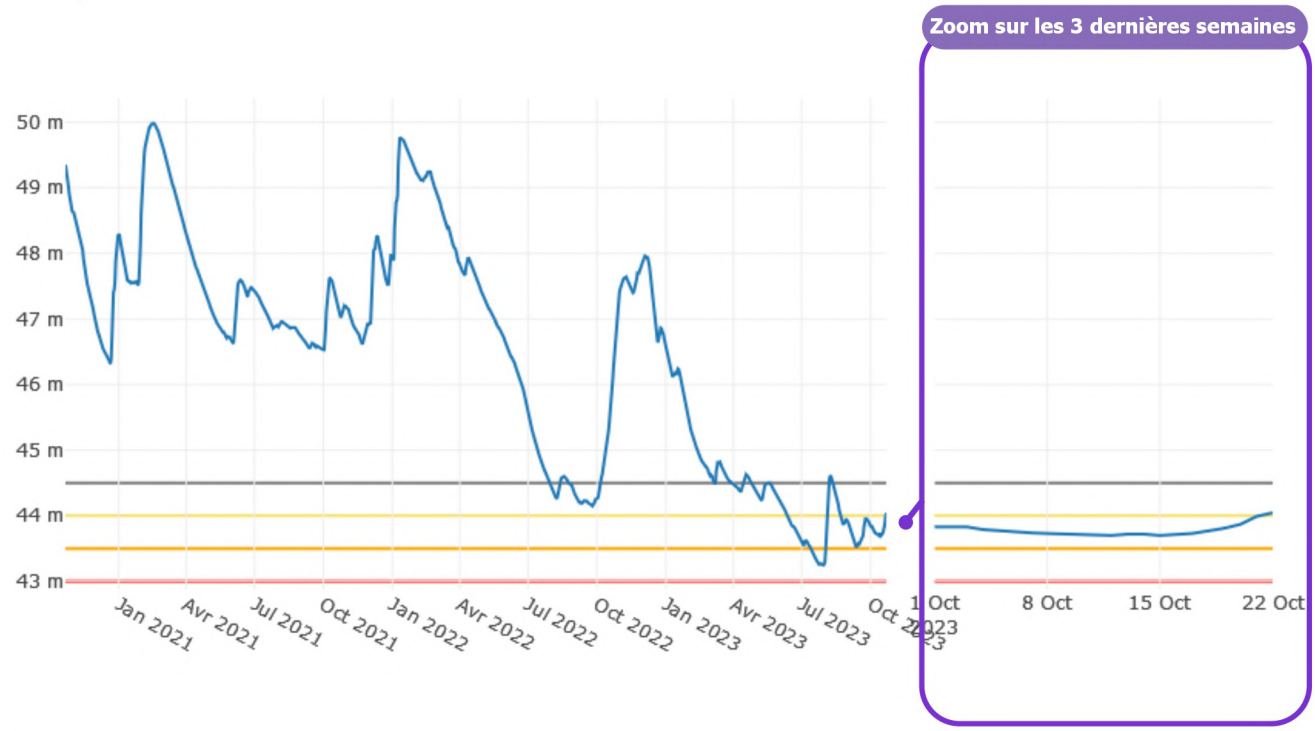

Théméricourt

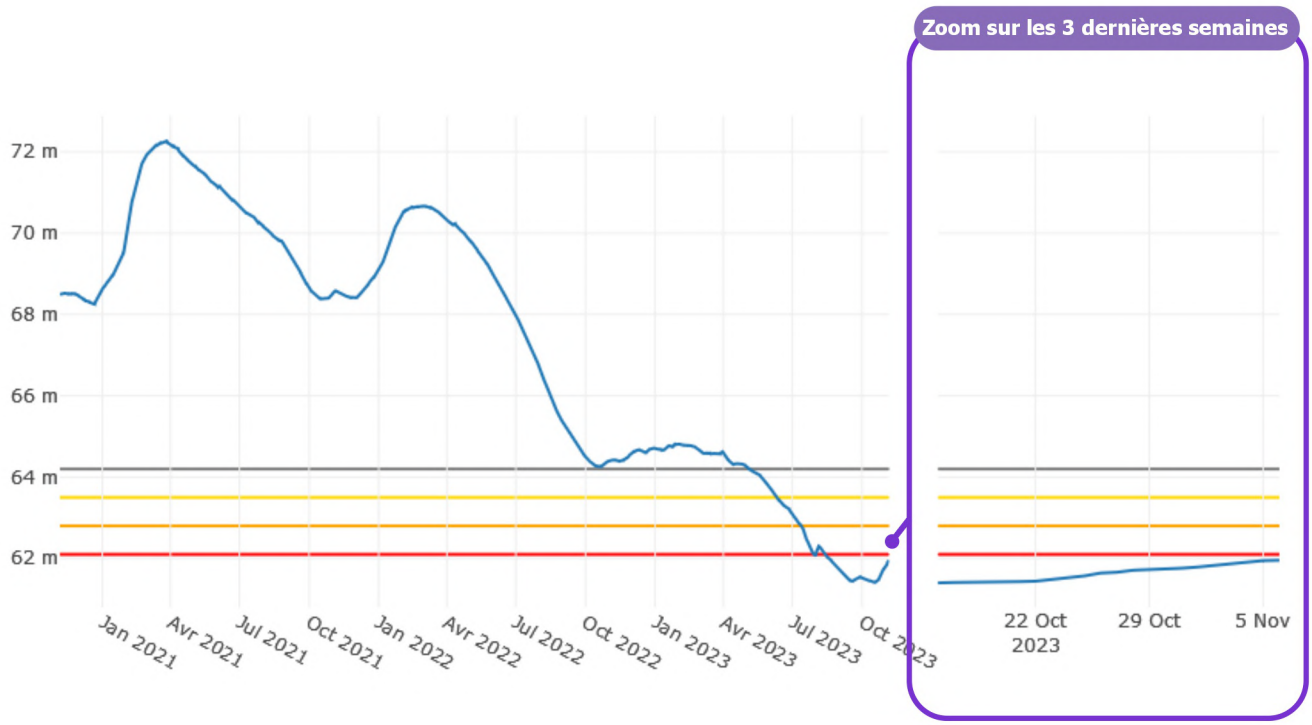

Nappe du Champigny en Brie

À Montereau-sur-le-Jard, le dernier niveau enregistré est à 49,58 m NGF. Cette hausse ne pourrait être que temporaire selon les conditions météorologiques à venir. A Beauchery-Saint-Martin, le niveau est en hausse.

Montereau-sur-le-Jard

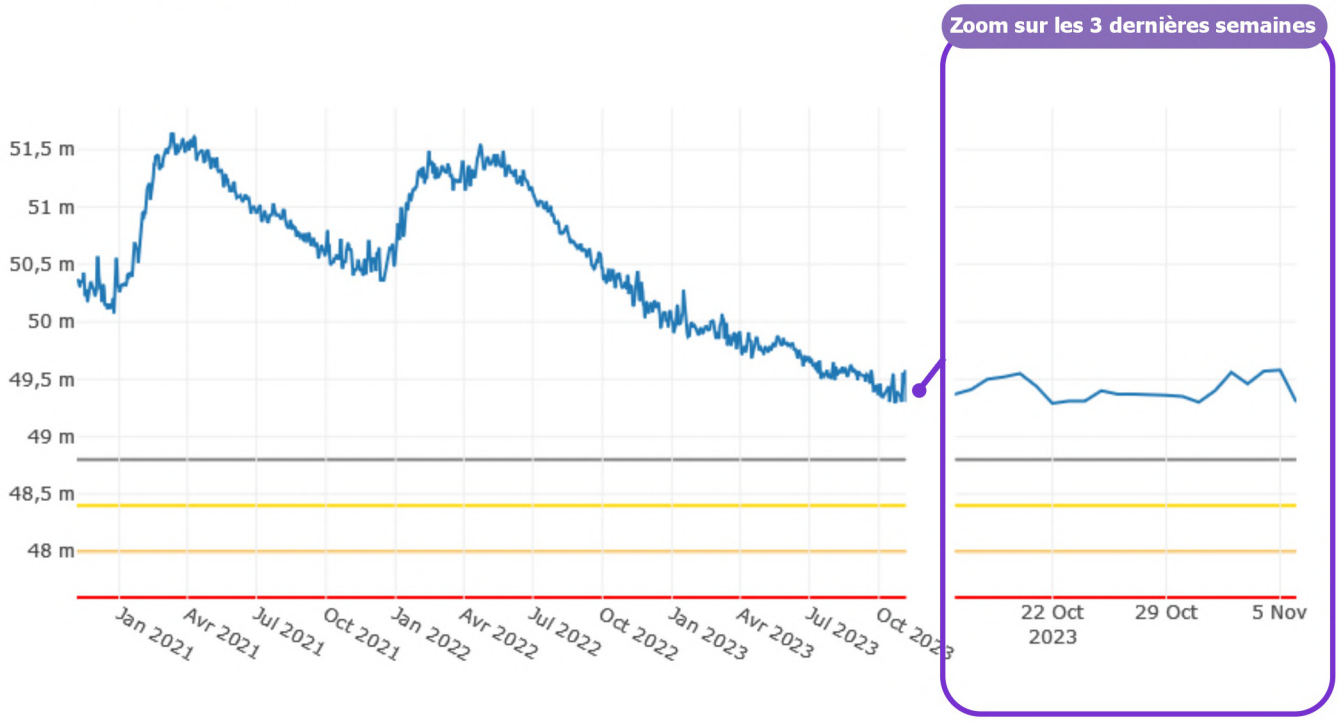

Saint Martin Chennetron

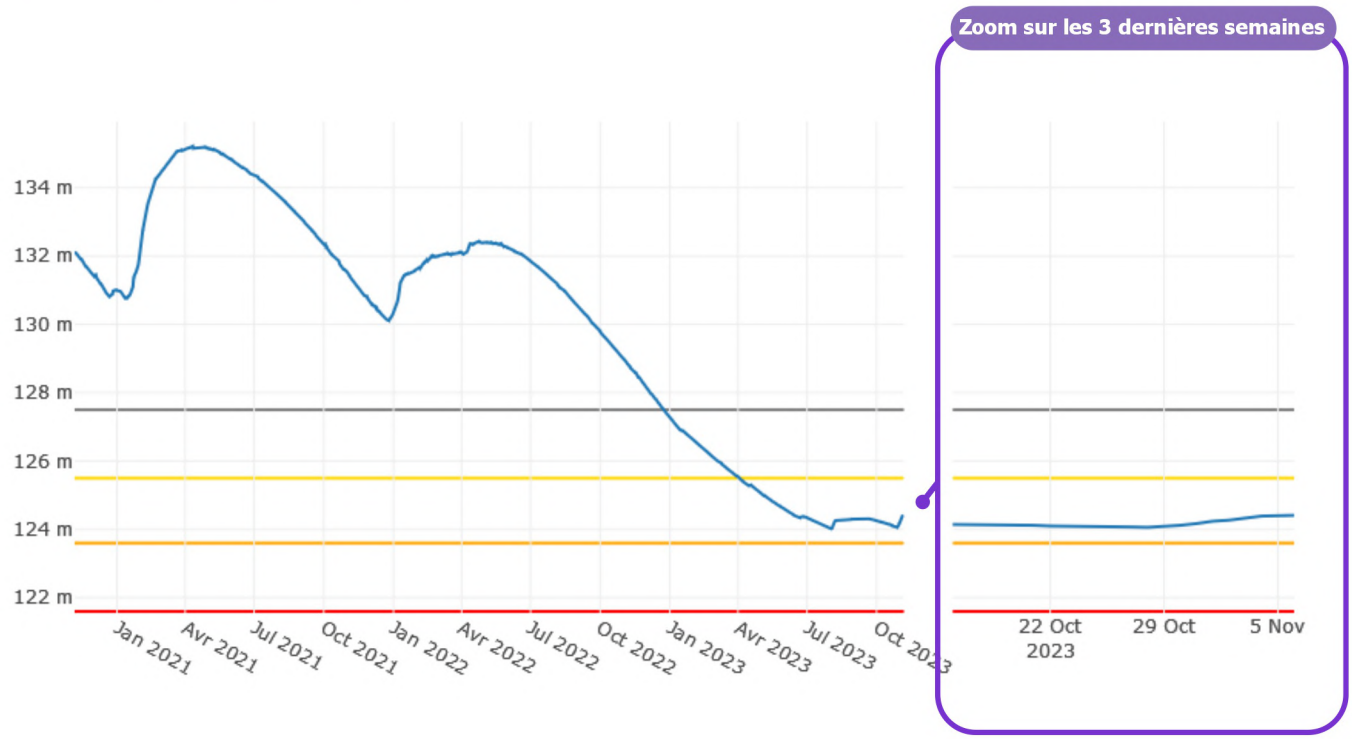

Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Seul le point de suivi à Bréval est en hausse avec un dernier niveau enregistré à 111,48 m NGF. A Mareil-le-Guyon, bien que le dernier niveau enregistré soit de 74,60 m NGF, la tendance récente ne peut être qualifiée de « hausse » en raison des variations enregistrées au sein d'une semaine.

Mareil le Guyon

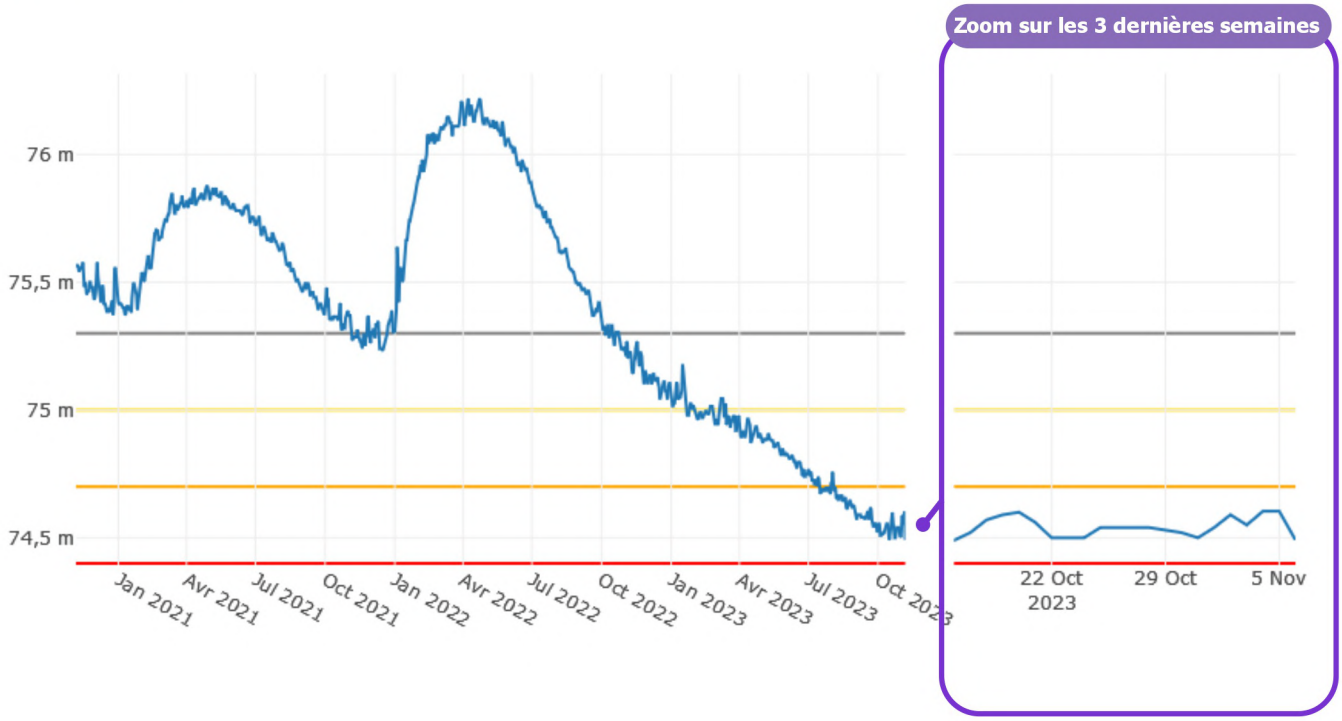

Bréval

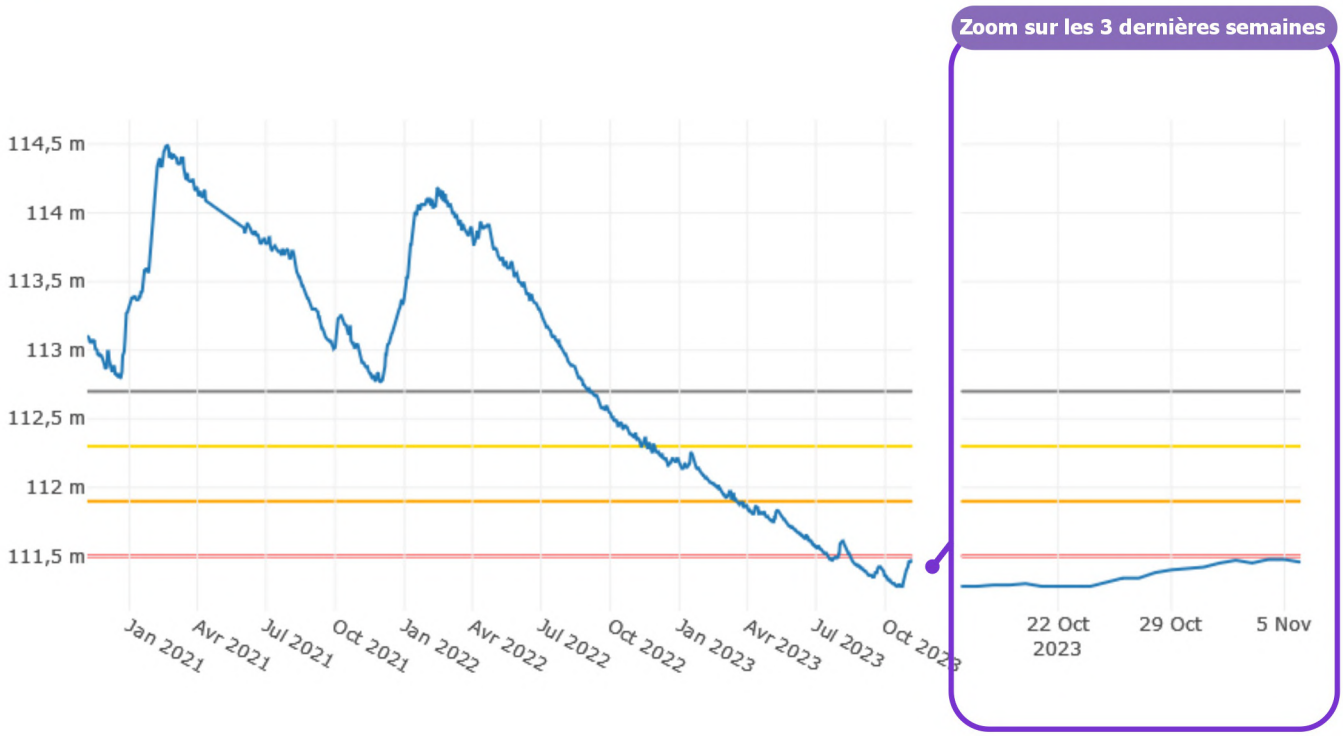

Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le piézomètre d'Ecrosnes demeure en situation d'alerte avec un niveau de 136,20 m NGF enregistré le 31 octobre dernier. Le dernier niveau enregistré à 136,30 m NGF est inférieur au seuil d'alerte.

Ecrosnes

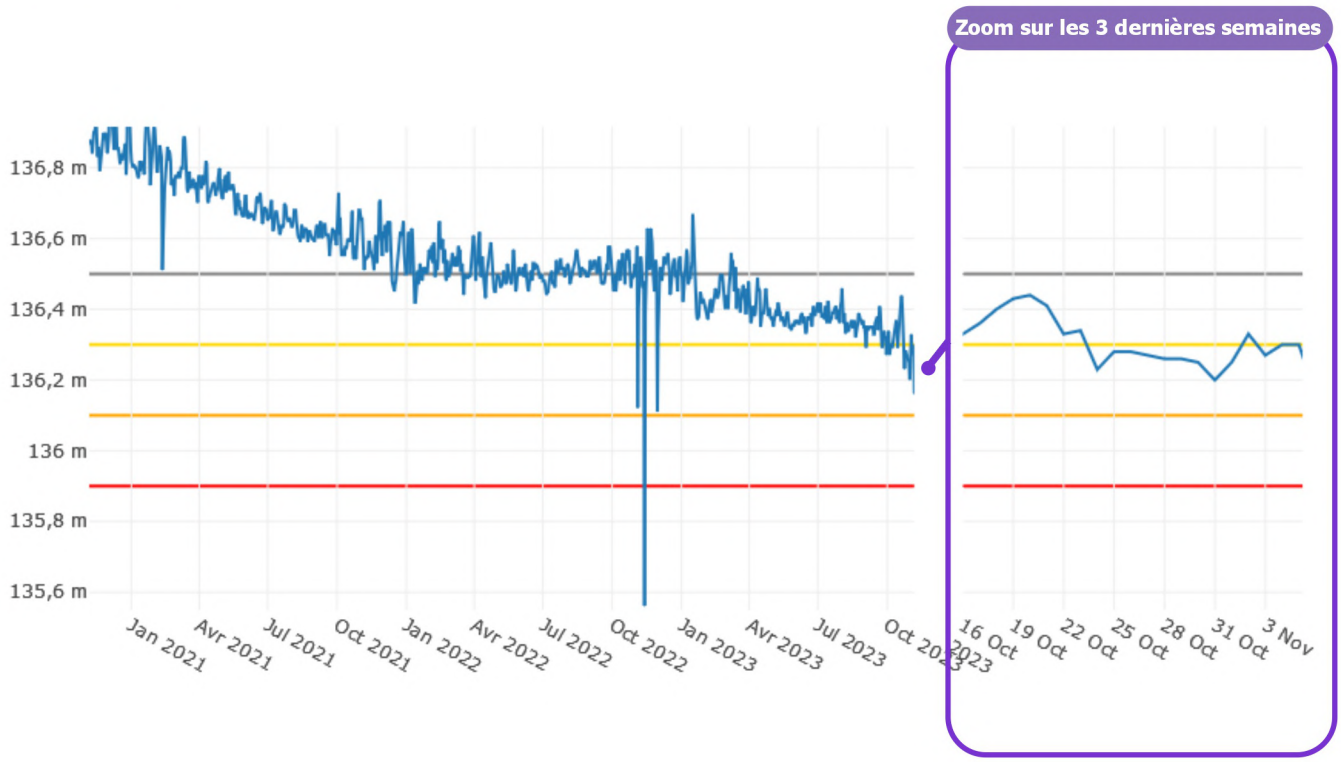

Liens utiles

L'étiage sur Internet :
- **DRIEAT :** http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html
- **DREAL Normandie :** http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html
- **DREAL Centre - Val de Loire :** http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html

Données rivières en ligne :
http://www.hydro.eaufrance.fr/

Données nappes en ligne :
http://ades.eaufrance.fr/

Observatoire national des étiages :
http://onde.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :
https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr
https://vigieau.gouv.fr/

Contact

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité